

Metz, le 12 janvier 2015

## **LETTRE À NOS ADHÉRENTS ET AUX ASSOCIATIONS QUI NOUS SOUTIENNENT**

### **LE MOT DU PRÉSIDENT**

#### **Une nouvelle année de combat**

Après une année 2014 qui a connu encore plus de violences avec l'apparition de nouveaux conflits (Ukraine, émergence du Daesh, poursuite de la guerre civile en Syrie etc...) que nous réserve 2015 ?

Une lueur d'espoir avec la reprise du dialogue américano-cubain mais cela restera insuffisant pour ramener le calme sur notre planète et mettre fin à ses maux : misère et pauvreté, dictature et intolérance, xénophobie et racisme, intégrisme et persécutions, discriminations et rejet de l'autre. Voilà les racines du mal, celles qui provoquent la fuite des hommes de leur pays. Voilà pourquoi la France doit rester fidèle à son histoire, doit défendre ses valeurs républicaines, doit respecter sa tradition de terre d'accueil et d'asile.

Le projet de loi sur le droit d'asile qui a été débattu, en décembre, en première lecture à l'Assemblée Nationale est loin d'être rassurant. Certes le demandeur d'asile pourrait se faire assister lors de son audience à l'OFPRA, par une personne de son choix, certes le recours devant la CNDA pourrait redevenir automatiquement suspensif si le texte reste en l'état, et ce sont là de petites avancées. Mais il n'est pas question de supprimer la liste des pays sûrs, de donner le droit au travail au demandeur d'asile pendant la procédure ou de redonner aux associations l'agrément de domiciliation administrative.

Autant de points noirs que dénoncent les associations sans être entendues jusqu'à présent. Certes il est aussi question d'augmenter les capacités d'accueil en CADA pour l'hébergement, de réduire les délais, ce que nous demandons également, mais cela ressemble davantage à des vœux pieux car pour réaliser ces deux objectifs il faut augmenter les moyens. Mais, et c'est là le danger, utiliser des rejets par ordonnance à la seule lecture d'un dossier fait par des femmes et des hommes traumatisés par leur rupture avec leur famille, leurs amis, leur culture consécutifs

à leur fuite, quelle serait dans ce genre de décisions la place de la justice et de l'équité ?

Il existe peut-être une autre façon de procéder : celle que vient d'annoncer le président américain Barack Obama : la régularisation de deux millions et demi de sans-papiers clandestins. Le France préfère, semble-t-il, refuser l'asile à des personnes qui ne pourront être expulsées car aucun pays ne veut les accueillir.

Que 2015 ouvre les yeux des Français sur ce qu'apportent les immigrés, sur les drames que vivent les habitants de pays en guerre, sur l'absence de droits de nombreuses minorités ethniques, sur les persécutions pour des raisons religieuses ou raciales, sur les privations de liberté aux opposants politiques.

2015 sera donc encore une année difficile mais c'est l'honneur des associations de se battre en faveur de ces demandeurs d'asile plongés dans un drame humain qui, souvent, les dépasse.

Et malgré ce constat plutôt amer, bonne année 2015 à vous les adhérents sans qui le CASAM ne pourrait continuer son combat.

**Georges JACQUOT**

## TEMOIGNAGE DE DEUX NOUVEAUX ACCUEILLANTS

### CASAM, ou Comment Aider et Secourir Autrui, Modestement ...

Le 31 juillet 2014, lors d'une réunion à laquelle j'avais participé suite à une petite annonce parue dans le quotidien régional « Le Républicain Lorrain », j'avais entendu pour la toute première fois parler du CASAM, acronyme du « Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle », nonobstant son quart de siècle d'existence ! Pour la toute première fois également, j'avais pu lire cette citation de l'écrivain dramaturge latin Térence : « **Rien de ce qui est humain ne m'est étranger.** » Concernant cette citation, j'y reviendrai ultérieurement, à la fin du présent entrefilet.

Pendant tout le mois de septembre, j'ai pu assister aux permanences dans les locaux, sis au 21 rue du Languedoc à METZ-BORNY, mis gracieusement à disposition du CASAM. Force est de reconnaître que l'intense activité, l'effervescence, l'affluence des demandeurs m'avaient ébaubi ! L'effet de surprise passé, j'ai tenté de donner le change, à l'instar des accueillants chevronnés qui m'avaient immédiatement accepté, partageant aussitôt leur savoir-faire et leur robuste expérience : mes quelques réminiscences des langues de Goethe et de Shakespeare aidant, j'ai ainsi pu participer à l'élaboration de quelques dossiers destinés à l'OFPRA. Accueillants et solliciteurs d'asile m'avaient à la fois ému et impressionné, les premiers par leur bienveillante sollicitude, les seconds par leur grand respect et leur dignité : chaque dossier était pourtant synonyme d'un parcours des plus complexes, parfois rocambolesque, souvent douloureux, voire tragique... Point n'est besoin d'être exégète pour saisir, d'emblée, concernant certains dossiers, que le rejet et le retour au pays pour les concerné(e)s équivaldrait alors probablement à leur exécution ; autrement formulé, parodiant Gabriel Marquez : « *Chronique d'une mort annoncée.* »

A la fin de ma première partie, il est question de mort, un monosyllabe au sens tellement lapidaire. Dans ce second volet dévolu aux vœux que je forme à l'égard du CASAM, j'aimerais couper l'herbe sous les pieds de la grande faucheuse, en faisant de ce terme un acronyme porteur d'espérance : dans la logique CASAM, puisse « MORT » signifier « **Main Ouverte Résolument Tendue.** » Comment, en effet, rester insensible dans un pays réputé être une « terre d'asile » ? Comment rester peinard chez soi pendant que d'autres êtres humains subissent la grande errance, leur seule voie de salut ? Comment être tranquille avec sa conscience ?

La conscience, mot qui me ramène inexorablement à une citation de Victor Hugo : « *La conscience, c'est le chaos des chimères, des convoitises et des tentatives, la fournaise des rêves, l'ancre des idées dont on a honte ; c'est le pandémonium des sophismes, c'est le champ de batailles des passions.* »

Quant à la bonne conscience, après avoir résolument tendu sa main ouverte, elle pourra s'exclamer : « **Rien de ce qui est humain ne m'est étranger.** » Le haut niveau, l'acmé, tout simplement.

En guise de propos conclusif, comment ne pas mettre à l'honneur dans le journal du CASAM l'incontournable, l'immense Nelson Mandela ? En reprenant une citation de l'écrivaine américaine Marianne Williamson dans son discours d'investiture en 1994, il lui conférait une aura planétaire :

« ***And as we let our own light shine, we unconsciously give others permission to do the same.*** »

*En faisant scintiller notre propre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant* : c'est le vœu chaleureux que je forme en direction de chaque membre du CASAM, mais également à l'égard de chaque solliciteur d'asile... *in fine*, pour tout un chacun !

**René CAPS**

## **Une expérience pleine de richesse**

Souhaitant devenir psychologue à l'étranger ou auprès des personnes migrantes, c'est donc tout naturellement que je me suis dirigée vers le CASAM afin de réaliser une mission de bénévolat en tant qu'accueillante auprès des demandeurs d'asile

J'ai donc intégré le CASAM au début du mois de novembre 2014. L'une des premières choses qui me frappa fut la complexité du travail d'accueillant. En effet, nous sommes confrontés à diverses situations, chaque demandeur arrivant avec son propre parcours. Une autre complexité de ce travail est la différence de la langue induisant une difficulté de compréhension et d'échange entre nous et le demandeur d'asile.

Nous pouvons également ressentir la détresse de certains demandeurs d'asile face aux multiples papiers qu'ils doivent remplir dans un court délai, et pire encore face aux décisions de refus vis-à-vis de leur demande d'asile.

Face à ces difficultés je me suis demandé : « Est ce que je serais capable de les aider ? »

C'est en me lançant dans une première demande, soutenue par un accueillant déjà formé, que j'ai pu commencer à y voir plus clair et à comprendre les diverses démarches que nous pouvions réaliser. Puis ce fut la satisfaction de pouvoir réaliser seule une demande d'aide juridictionnelle pour une personne d'origine albanaise.

Une fois l'angoisse tombée, j'ai pu constater la richesse de cette expérience qui me permet de rencontrer des personnes de multiples horizons, avec souvent un vécu dramatique mais toujours une force et un sourire pour se battre.

Ainsi, le bénévolat c'est donner aux autres autant que ce qu'ils nous apportent.

**Maéva BRIOT**

## **NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN D'ACCUEILLANTS !**

Depuis un an nous avons eu à faire face à de nombreuses défections au niveau des accueillants qui prennent en charge l'aide administrative aux demandeurs d'asile. Ces défections ont deux raisons principales : problèmes de santé, retour à la vie active ou étudiante. Et la charge de travail ne cesse d'augmenter.

C'est la raison pour laquelle je m'adresse à vous, fidèles adhérents, pour que, si vous disposez de temps, vous veniez rejoindre l'équipe d'accueillants. Si vous souhaitez répondre positivement à cet appel vous pouvez me contacter les lundis entre 9 et 12 h au CASAM ou téléphoniquement au **06 66 26 49 24**.

Merci d'avance

**Georges JACQUOT**

## L'ACTUALITE DES COURS DE FRANÇAIS

*Les jours se suivent et ne se ressemblent pas !*

Cette affirmation est amplement confirmée par l'actualité des cours de français. A la rentrée de septembre nous vous avons indiqué à quel point l'afflux de demandeurs d'asile nécessitait un renforcement de notre offre de formation et une démultiplication de nos cours. Or la situation a complètement changé depuis cette date !

L'effectif de nos « apprenants » a très fortement chuté, notamment à la Fondation abbé Pierre où nous intervenons trois fois par semaine.

La raison essentielle en est, bien sûr, le démantèlement du camp de l'avenus de Blida et la dissémination de ces « habitants » aux quatre coins de la Lorraine, voire beaucoup plus loin en France.

Depuis lors d'autres demandeurs d'asile sont arrivés à Metz, mais il faut toujours un certain temps pour qu'ils soient informés de l'existence de cours de français qui leur sont réservés au CASAM, pour qu'ils se rendent compte de l'intérêt d'y participer et enfin pour qu'ils s'organisent pour pouvoir s'y rendre.

Cela reflète bien la difficulté pour ces personnes d'essayer d'avoir une vie normale et d'agir pour faciliter leur intégration.

En conclusion, en ce début d'année, nous pouvons formuler deux vœux : que les demandeurs d'asile qui viennent d'arriver dans la région messine trouvent la possibilité de venir à nos cours et que ceux qui ont dû la quitter trouvent là, où ils sont désormais, la possibilité de poursuivre leur apprentissage du français...

Pour l'équipe d'enseignants  
**François LEVY**

## APPEL A COTISATIONS 2015

Sans ses adhérents, le CASAM n'aurait que peu de force. C'est votre soutien moral mais aussi financier, indispensable, qui nous permet de continuer notre action en faveur de ceux qui ont été contraints à l'exil.

Si vous êtes toujours en accord avec nos actions en faveur des demandeurs d'asile, merci de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation pour l'année 2015 en renvoyant le bulletin ci-joint dûment rempli.

---

### Bulletin d'adhésion 2015

à retourner, accompagné de votre chèque, à

CASAM - 21 rue du Languedoc - BP 35067 57072 METZ CEDEX 3

Première adhésion

Renouvellement

NOM..... Prénom .....

Adresse.....

E-mail ..... Tél .....

Adhésion 2014 : 10,00 € (adhérent) - cotisation statutaire

5,00 € (étudiant-chômeur) « «

30,00 € (association) « «

***Vous pouvez également aider le CASAM et les demandeurs d'asile en ajoutant à votre cotisation***

***un don qui vous donnera droit à un reçu fiscal.***

Don : ..... €

Date :

Signature :